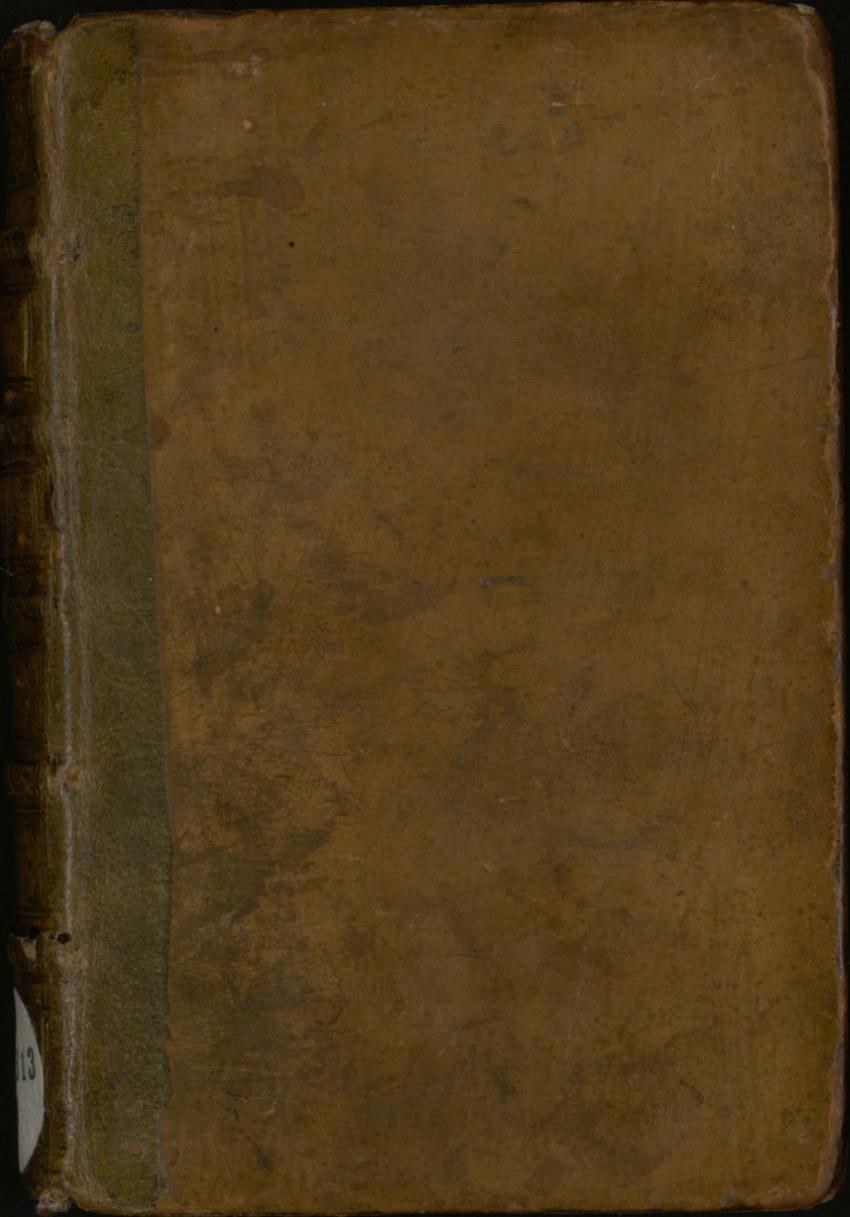


colorchecker CLASSIC



xrite

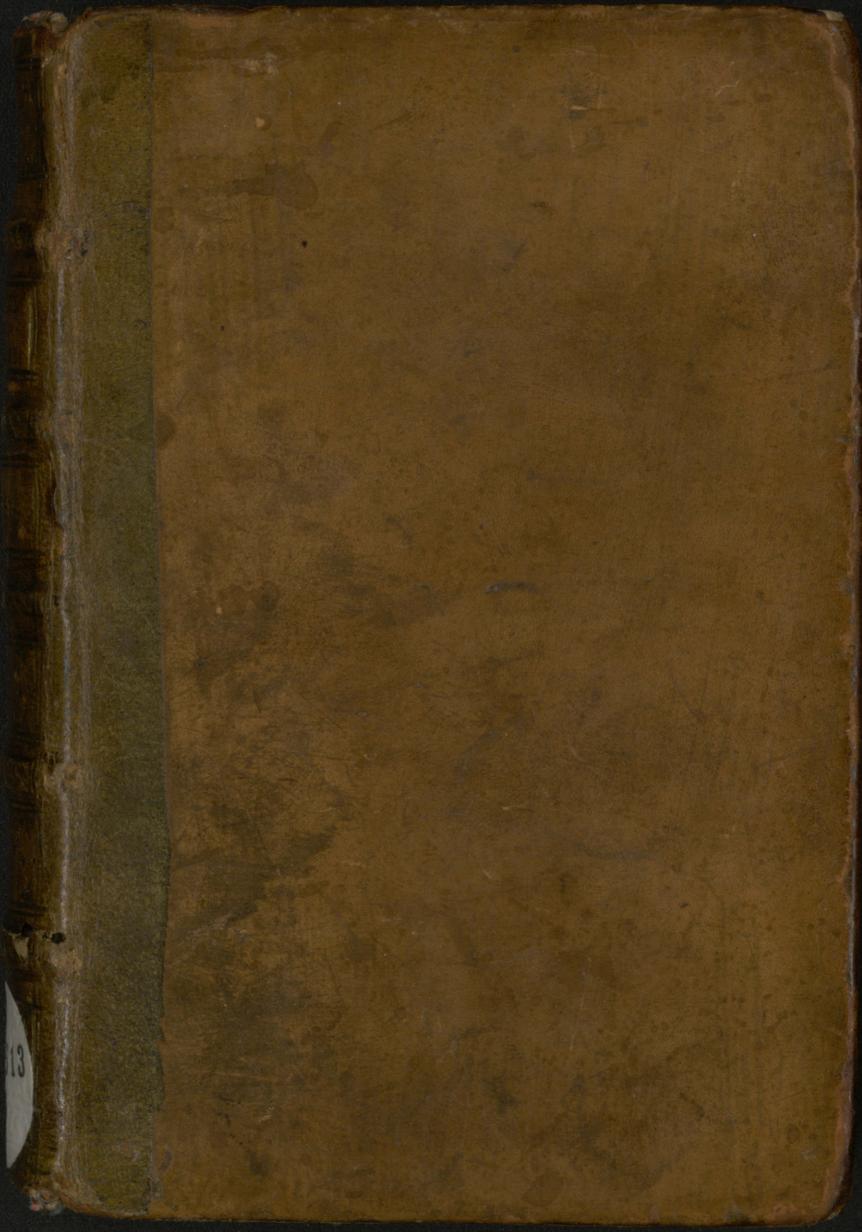


BOUQUIN
DE
PIECES

1556

34613

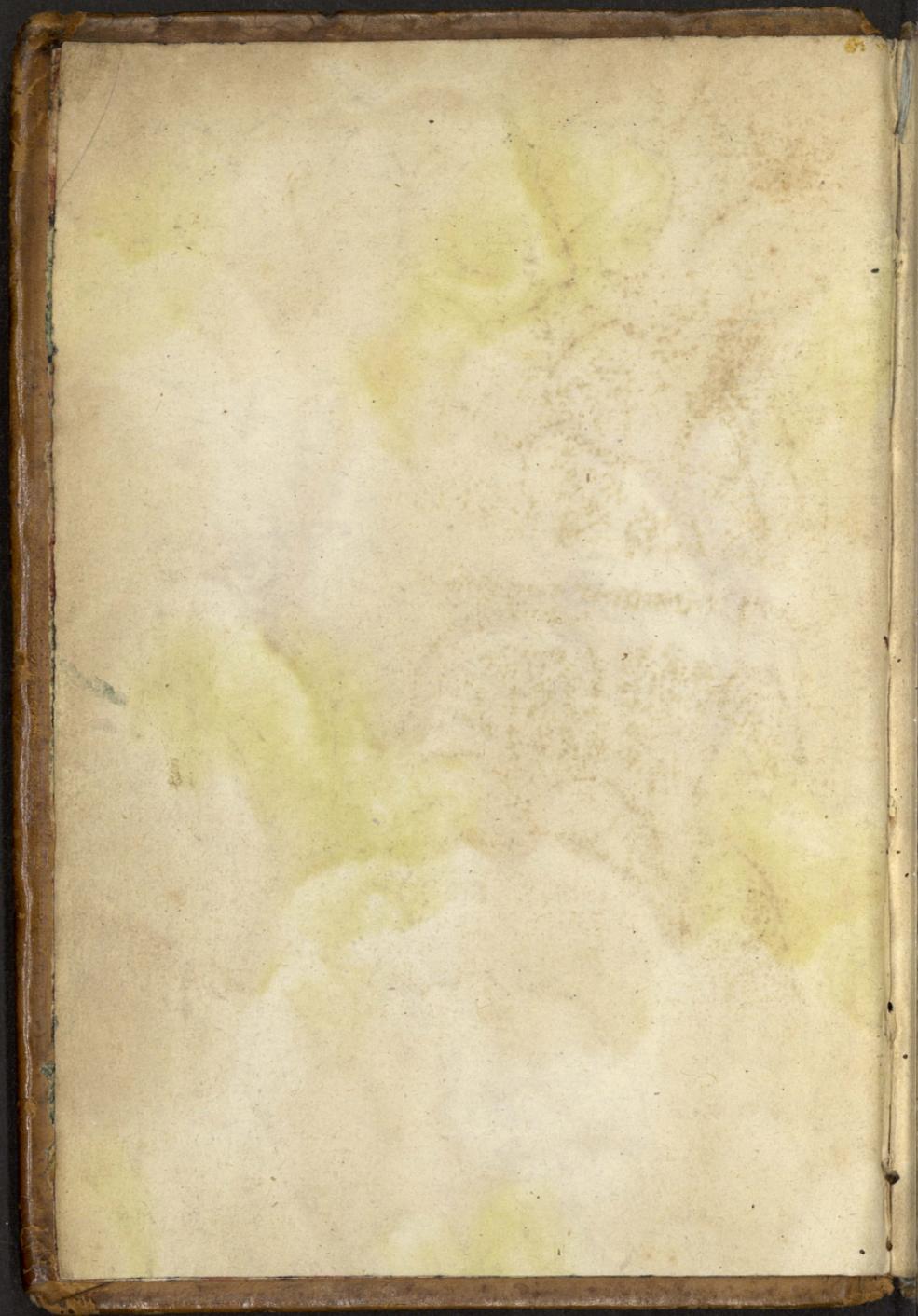
-1



13







34613 (1)

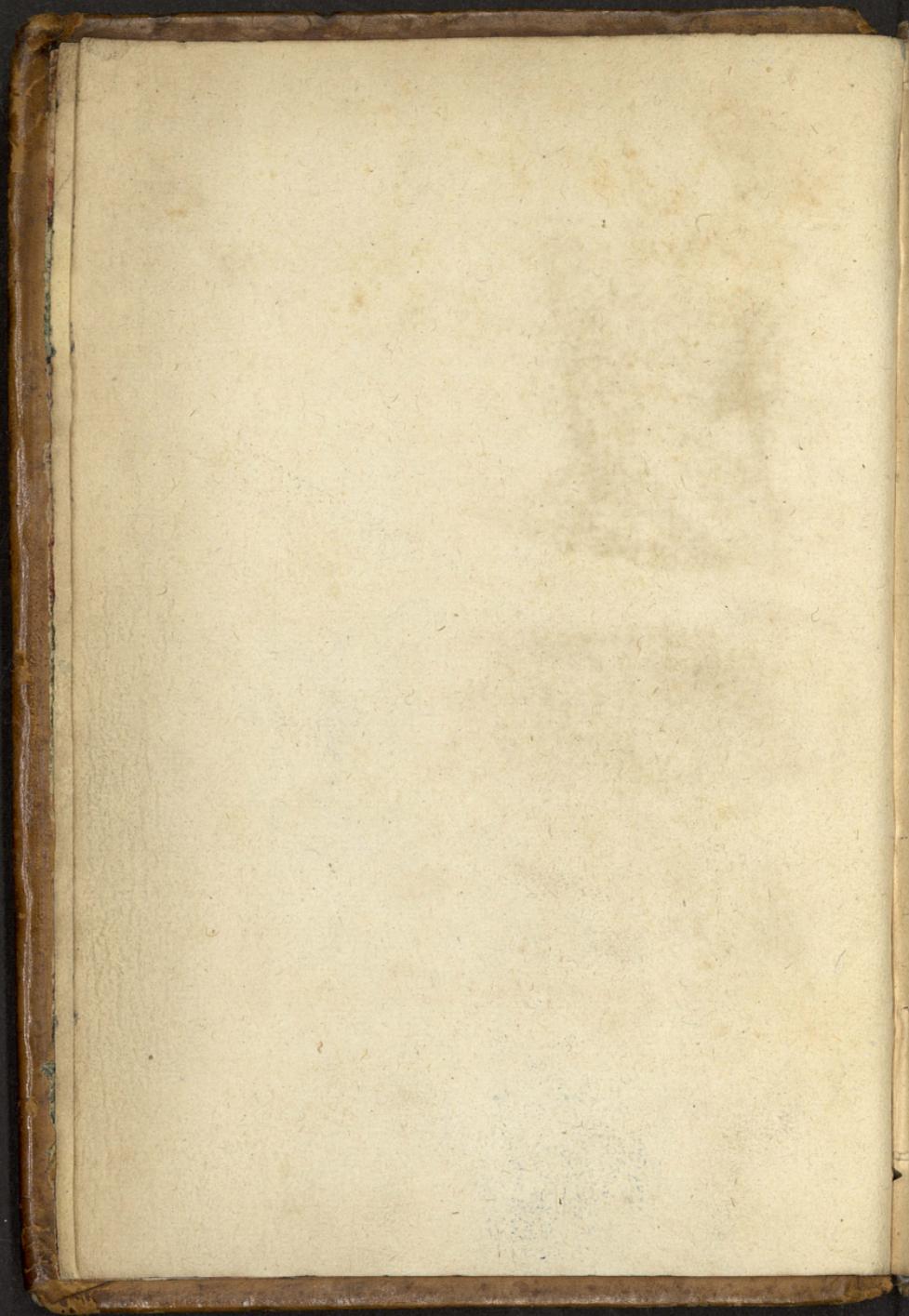


Table
des matieres contenues
ence volume

Le Dieuyard de la ville de Paris
au M^{gr} de Guise fol. 2.

Sonnet a Madame sa femme fol. . . . 3

Reponse pour les depute's des trois
Estats du pais de Bourgogne
fol. 19.

Remoutrance faites au Roy de
France par M^{rs} du parlement sur
la publication de l'Edit de Janvier
fol. 114.



Vraison funebre de feu M^{re} Francois
Olivier chancelier de France fol... 128.

Sortie de la pompe funebre, a la
reception et conuoy du corps de
M. de Guise fol. 180.

Epitaphie du cœu de Guise fol... 189.

Traicté de la justice de Dieu et
vengeance contre les meurtres
commis par les princes fol. . . . 191.

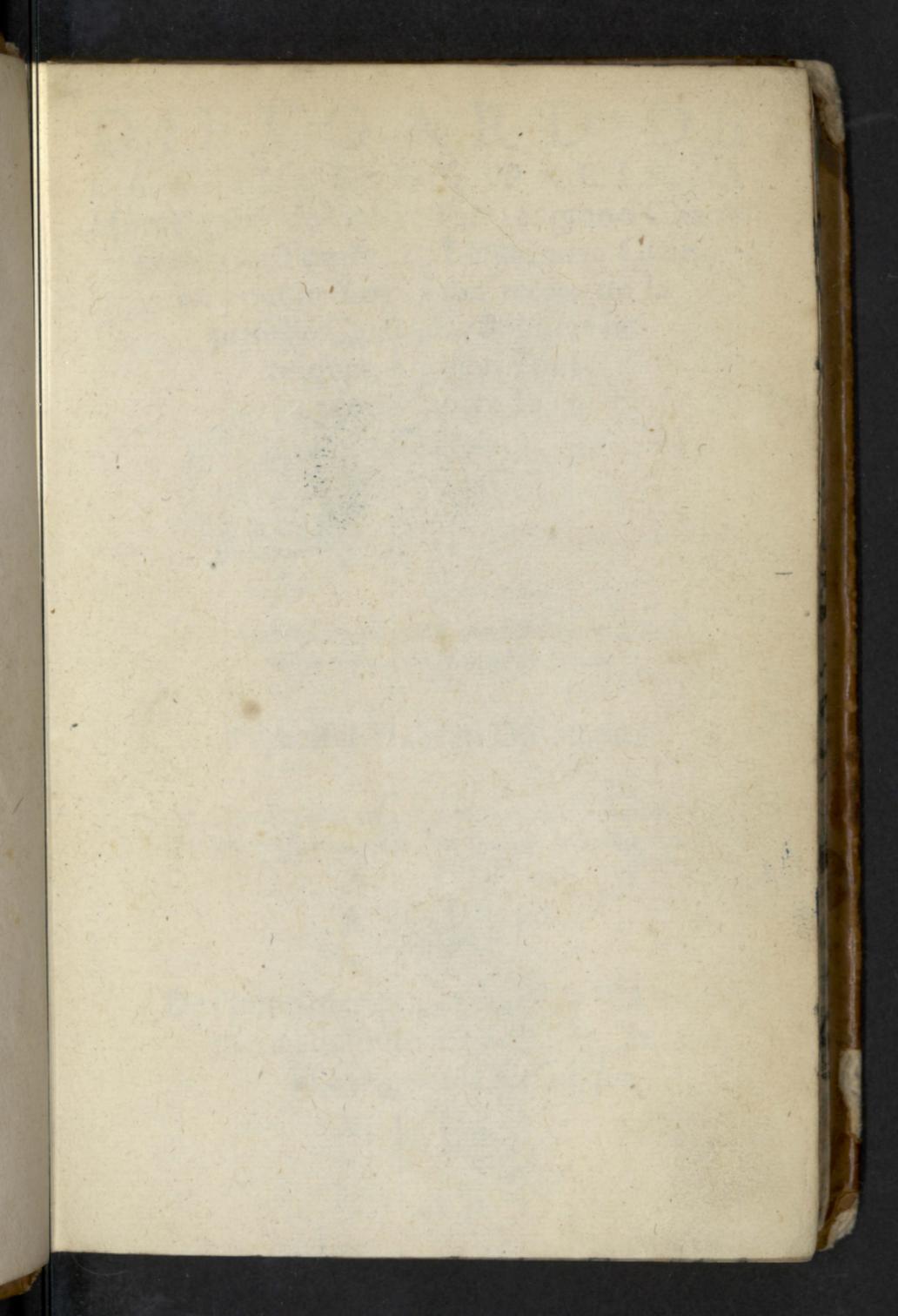
Recueil des derniers propos que tint
M. de Guise auant son tropas
fol. 206.

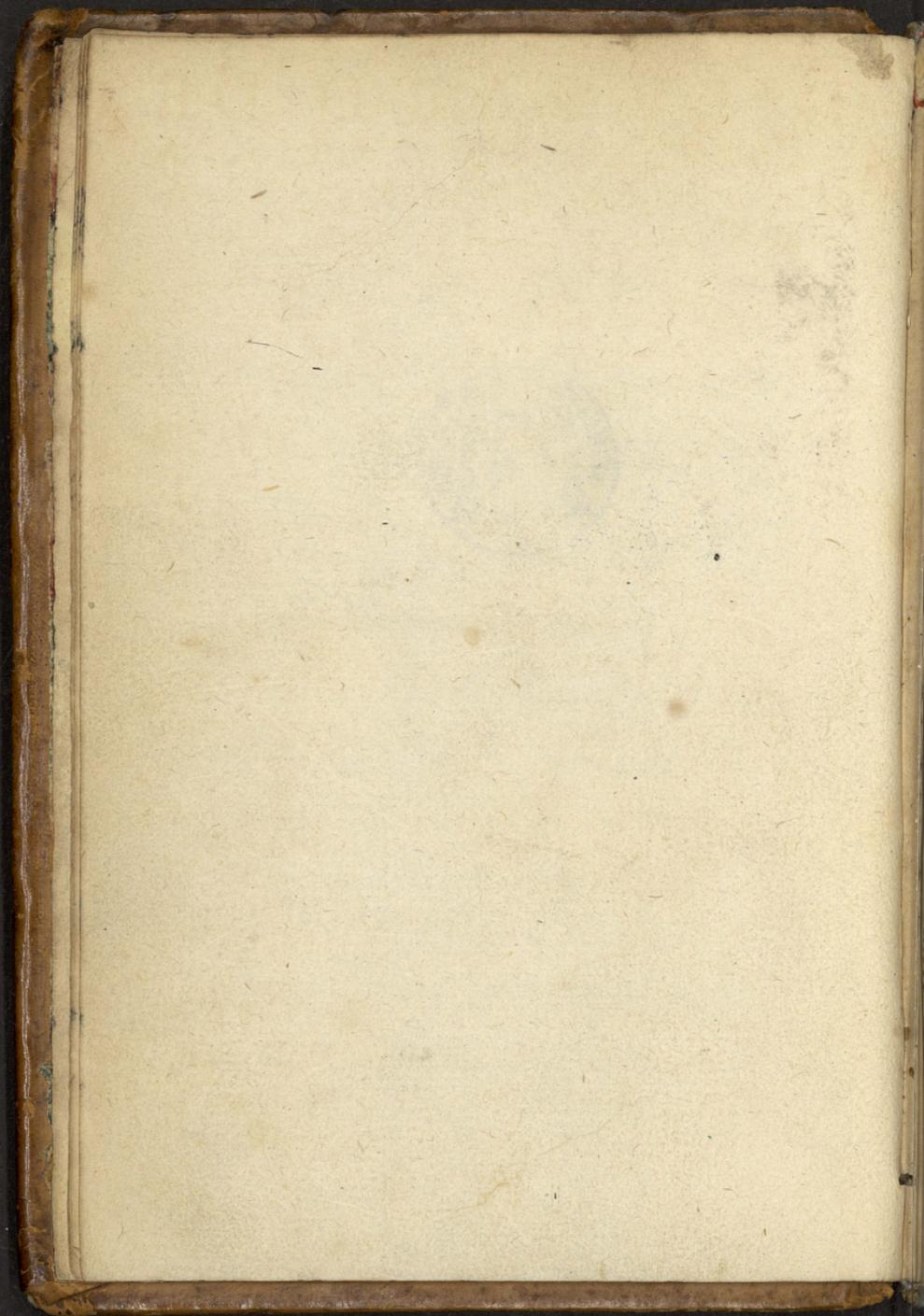
Deploratio in eodem f. Lottharingi
ducis Guisij fol. 218.

Declaration faite par le Roy de sa
majorité fol. 221.

Commission pour envoyer par les
provinces de ce Royaume des Commi.^{res}
pour faire entretenir l'Édit de
pacification des troubles fol. . . 237.







RECVEIL

205

DES DERNIERS
PROPOS QUE DIT ET TEINT

7
Feu tresillustre Prince, Messire François de
Lorraine Duc de Guise, Cheualier de l'ordre,
Pair de France, & Lieutenant general pour le
Roy: prononcez par luy peu deuant son tres-
pas a Madame la Duchesse sa femme,
Monsieur son filz, Messieurs les Car-
dinaux ses freres, & a plusieurs
alsistans a l'heure de son
trespas.



A PARIS,

Par Jacques Keruer, demeurant
en la rue saint Jacques, a
la Licorne.

AVEC PRIVILEGE.

1563.

RECVEIL DES DER- 206
NIERS PROPOS QVE

*teint Monsieur de Guyse, auant
son trespas.*



A chere & bien ^{A Ma da}
aymée compai- ^{me sa}
gne, nous auons ^{femme.}
esté conioinctz
ensemble, par le
sainct lyen de
foy & d'amytié,
avec vne entiere communion de
toutes choses, vous scauez que ie
vous ay tousiours aymée & esti-
mée, sans iamais entrer en aucun
sousseçõ de vous, cõme ie me suis
tousiours mis en mon debuoir de
vous faire congnoistre, & de vous
donner tous les cõtentemens que
i'ay peu. Ie ne veulx pas nyer que

A ij

es conſeils & fragilitéez de la ieuneſſe ne m'ayent quelque fois cōduict a choſes dont vous auez peu eſtre offenſée : Je vous prie me vouloir excuſer & me le pardonner comme ie vous pardonne. Cōbien que mes offenſes ſoient beaucoup plus grandes que les vostres, ie ne me tiés pas des plus grās pecheurs en ceſt endroiect, ny auſſi des moindres. Mais depuis les trois dernieres années, vous ſçauiez bien avec quel reſpect i'ay conuerſé avecq' vous, vous oſtant toutes occaſions de recepuoir le moindre meſcontentemēt du mōde, Je vous laiſſe mes biens, la part que vous en voudrez prédre. Je vous laiſſe les enfans que dieu nous a donnez, qui ſont aſſez bien & heureuſemēt nez & nourris iuſques icy. Je vous prie par l'a-

miable amytié d'entre nous deux, ²⁰⁷
que vous leurs soyez tousiours bõ-
ne mere, & que vous leur rēdies les
prudēs & soigneux offices q̄ vous
leur debuez, les nourrissant sur tou-
tes choses en l'amour & en la crain-
cte de Dieu, pour obeyr a ses com-
mandemēs & suyure le chemin de
vertu, que vous leur dōnez de bõs
precepteurs qui les instituent aux
bõnes lettres, i'entēs les lettres qui
ne sont subiettes a aucune repre-
hension, & que vous leurs donnez
des sages gouuerneurs qui les puis-
sent dresser au chemin des gens de
bien & d'honneur, pour estre telz
que ie les desire. Ie vous prie de
tout mō cœur les auoir tous pour
recommādez, Et principalement
mon filz icy present. Que estant le
plus auācéd'aage pourra seruir de

guyde & d'exemple aux autres. Je
vous donne la puissance leur faire
les partages de mes biés, & d'oster
a celuy qui vous fera desobeissant
la tierce partie de la part qui luy
escherra, & le dōner a celuy de ces
freres que vous voudres choysir.
Enquoy ie m'asseure que vous vo^o
gouvernerez suyuant l'aduis & cō
seil de Madame ma mere, & de
Messieurs les Cardinaulx mes fre-
res. Et si'l aduiēt que vous vous ou-
blies en ce dont ie vous prie, vous
rendant trop rigoreuse ou nōcha-
lāte en vostre debuoir enuers eux,
Ie prie mon dieu qu'il vous en dō-
ne vne forte punition pour vous
faire recōgnoistre vostre faulte. Ie
ne dictz pas cecy, mamye, pour au-
cune deffiāce que i'ay de vous. Car
ie vous tiēs en trop bonne estime.

Mais l'amour paternelle & le grād 208
desir que i'ay que vous suyuiés ma
volüté me faict parler en ceste sor-
te. Or ie vous prie mettre si bien en
vostre memoire ce mien dernier
propos qu'il n'ē puisse iamais sortir

Mō filz, tu as ouy ce que i'ay dit
a ta mere, que Dieu te laisse pour *A son filz
present.*
tenir ma place: & t'estant vne bōne
& sage conduicte, tant qu'elle de-
meurera en ce monde. Ie te cōmā-
de de luy estre obeissant, & de luy
rendre tousiours honneur & reue-
rence, suyuant les bons conseilz &
prudētes instructions qu'elle te dō-
nera. Aye mon mignon, mon amy
l'amour & la craicte de Dieu, prin-
cipalement deuant tes yeulx & de-
dans ton cœur, chemine selon ses
voyes, par le sentier droict & e-
stroict, laissant le large & oblique

A iiij

que conduict a perdition : garde
ses saincts cōmandemēs tant qu'il
te fera possible, demãde luy sa gra-
ce il te la donnera, dresse toutes tes
actions & desseings au chemin de
la vertu, pour laquelle auoir, il te
fault enquerir que c'est que vertu.
Et l'ayãt aprins, t'enquerir ou sont
les hommes vertueux. Et apres les
auoir trouuez hente & frequente
les, & te les propose pour les imi-
ter, lors Dieu te fera la grace de de-
uenir vertueux, ne te laissant aucu-
nement attirer aux compaignies
vitieuses. Car la fragilité de la ieu-
nessē s'atache aisemēt a l'exemple
de mal, & pour petit commence-
ment que tu y aies, tu ne te donne-
ras garde que peu a peu te laisse
vaincre au vice, tu y viendras iuf-
ques au plus hault degré. Garde
toy

209
roy, mon filz, de y entrer, euitant
toufiours les occasiōs qui y pour-
ront conduyre, ny mēme a ieu, ne
commence a tromper, pour quel-
que petite chose que ce soit. Car
de peu tu viendras a beaucoup, &
acquerrois avec le temps vne cou-
stume vitieuse, Et desprise la con-
gnoissance des femmes mal sages,
car il ne s'en peult acquerir que
malheur & damnatiō. Ne cherche
aucun auancemēt par voyes mau-
uaises, comme par vne vaillantise
de court, vne fortune vitieuse, ou
vne fortune de femmes, car ce sont
tous incertains appuis, sur lesquelz
ne se peult fonder aucune chose
stable. Mais attens les honneurs de
la liberalité de ton Prince, par tes
seruices & labeurs. Et ne desire les
grādes charges, car elles sont trop

difficiles a executer : mais en cela
ou Dieu t'appellera, employe en-
tierement ton pouoir, & ta vie,
pour t'en acquiter selon ton deb-
uoir, a l'honneur de Dieu & au cō-
tentement de ton Roy : lequel tu
doibs recongnoistre apres Dieu,
pour souuerain maistre & seignr,
du tout luy dediant tes seruices.
En honorant messieurs les freres,
cōme freres & enfans de tes Roys.
Et si la bonté de la Royne te faict
participer en quelque vn de mes e-
statz, n'estime point que ce soit
pour tes merites : mais seulement
en faueur de moy, & de mes labo-
rieux seruices. Et regarde quand
tu seras venu a l'aage d'en pouoir
prendre le maneyement, de t'y por-
ter avec moderation, faisant a vng
chascun tous les raisonnables plai-

firs que tu pourras. Sans iamais fai- 210
re iniuste desplaisir a personne.

Mais quelque bien qu'il te puisse
aduenir, garde toy de y mettre ta
confiance. Car ce monde est trom-
peur, & ny peult estre assurance
aucune. Ce que tu vois clairement
en moy-mesmes, qui estāt vn grād
capitaine, Suis tué par vn petit sol-
dard, Ie ne dis pas cecy pour ma
louange, car ie la rendz du tout a
Dieu, Mais pour t'ēseigner le mes-
pris du monde, estimant que grād
Capitaine se peult dire celluy qui
est chef de tant de vaillās hommes
cōbattans pour l'hōneur de Dieu,
& pour le seruice de leur Prince.

Or mon cher filz, pour la fin de A Mon^r
sieur son
filz
mon propos ie te recommande ta
mere, que tu l'honores & la serues
comme Dieu & nature te le com-

mandent, que tu ne luy desplaises,
ne ne la mescõtêtes iamais en rien.
Et ie prie mon Dieu qu'il te donne
sa saincte benediçtiõ, comme ie te
donne presentement la mienne.

A Mes-
sieurs les
Cardi-
naux.

Et vous messieurs les Cardinaulx
mes freres, qui m'avez tousiours
tant aymé, i'ay receu de grãs biens
de vous: lesquelz ie desire que les
miens puissent recongnoistre, en
vous obeissant & vous faisant ser-
uice. Ie vous prie les auoir en vo-
stre recommandation & leur estre
peres, & vous rēdre protecteurs de
ma femme, & de ma maison, ie suis
asseuré que mon frere, Mõsieur de
Aumale fera tousiours enuers eux
le debuoir de bõ oncle. Et que mes
autres freres vous obeyront cõme
voz enfans. Vous monsieur le Car-
dinal mon frere, qui estes esloigné

pour vne si bõne occasion. Le vous
 prie quand entendrez ceste nou-
 uelle prendre le conseil bon avec
 Dieu, que vous sçauiez tant bien
 donner aux autres. Et vous mon-
 sieur le Cardinal, mon frere, que
 Dieu a voulu faire assister a ma fin:
 & qui auez prins la peine de me
 venir trouuer a ce besoing neces-
 faire. Vous m'auez grandement o-
 bligé de ce bien & tât d'autre, que
 j'ay receu de vous. Mais sur tous
 de ce que en ceste extremité, vous
 m'auez aduisé de penser en Dieu,
 & a ma conscience, & de receuoir
 les Sacremens, selon la saincte &
 louable coustume de l'Eglise.

Et vous messieurs qui estes icy
 presens, Que Dieu m'a enuoyez
 pour ma consolation. Le vous prie
 ne vous lasser point de continuer

iusques a ma fin les bons & chari-
tables offices que vous auez com-
mencez. Je ne cuidois pas estre cy
pres de mon but : Et sentoys mes
forces assez grâdes pour aller plus
oultre. Mais puis que mon heure
est prochaine. Il est temps que ie
pouruoye a mes dernieres affaires.
Je vous prie, Messieurs, quãd Dieu
m'aura appellé a l'autre vie, Sou-
uienne vous d'auoir toute ma fa-
mille pour recommandée enuers
la Royne, & luy ramenteuoir mes
longs & fidelles seruices, qui ont
esté les meilleurs que i'ay peu en-
uers les Roys, mes bons maistres,
& enuers elle. Et luy dire que s'il
luy plaist departir a mon filz quel-
ques vns de mes estats, j'espere que
elle en fera bien & fidellemēt ser-
uie. Quand a Messieurs les Cardi-

naulx mes freres , ie croy qu'ilz se 212
contentent des biens qu'ilz ont. Il
fault que die de mōsieur d'Auma-
le mon frere. Que c'est vn bon &
grand capitaine, qui a bien & lon-
guemēt seruy. Et qui merite qu'on
le recongnoisse. Quand a moy,
vous voyez l'estat ou ie suis, par la
blessure d'vn homme, qui ne sça-
uoit bien qu'il faisoit. Ie vous prie
faire treshūble requeste a la Roy-
ne, qu'en l'honneur de Dieu, &
pour l'amour de moy elle luy par-
dōne : S'il est trouuē auoir offencē
le public, ie ny touche point. Mais
en ce qui concerne l'interest parti-
culier de ma vie, Suppliez la affe-
ctueusement de ma part qu'il ne
reçoynie aucun dommage.

Et vous quiconques vous soyés,
qui en estes la cause, Ie vous suis

grandement obligé, ie seroys bien
ingrat, si ie ne vous remercioys:
puis que par vostre moyen ie suis
voisin de l'heure ou i'espere assue-
rémēt m'approcher de mon Dieu,
& iouir de sa presence.

Les Roys ont de belles maisons,
les Princes en ont, i'en ay de belles,
mais ce ne sont que tenebreuses
prisons au pris de la saincte Cité,
& de la haulte habitation ou ie
m'aduanee. C'est le temps ou
ie doys penser aux offences que
i'ay faictes & recueillir les faultes
de ma vie. Vous sçauuez que i'ay
eu de grandes & difficiles charges,
& ce a esté sans les chercher.
I'ay esté Lieutenant des Roys en
grandes armées, dedans & dehors
le Royaulme, Ayant comman-
dement sur les Finances, dont ie
signois

signois les roolles & expedioys les 213
acquiçtz : qui n'estoit soing de pe-
tite importance. Mais ie ne les ay
employées que pour les seruices
du Roy, sans iamais en appliquer
rié au proffit de moy, ny des miés.
I'ay esté quelques fois contrainct
d'vser d'aspres seueritez, Comme
en Lombardie de faire mourir des
hōmes pour peu d'occasion, pour
auoir seullement pris vn pain, ou
vn morceau de lard : qui estoient
rigueurs necessaires pour la guer-
re, toutesfois desagreables a Dieu,
Dont ie sens vn fort grand desplai-
sir, comme d'autres semblables of-
fences. I'ay aussi esté d'aduis qu'on
pris des biens de l'Eglise, & qu'on
vendist du temporel des benefices.
Mais ce a esté a bonne intention,
pour la necessité du temps & l'uti-

C

lité publique. Et ay tousiours desiré vne bonne reformation en l'Eglise, à fin que Dieu y fust mieu honoré & seruy. Et i'espere que ce bien aduiendra en la Chrestienté, Lors qu'on verra ceux qui l'entreprendront porter la merque de vrais & fidelles seruiteurs de Dieu. Quant aux dernieres armes que i'ay prises, i'inuoque la bonté diuine en tesmoignage, que ie n'y ay esté conduict par aucun interest particulier, par ambition, ny par vengeance. Mais seulement pour le zele de l'honneur de Dieu, pour la vraye religion que i'ay tenue sans fleschir, Et le seruice de mon Prince, qui sont cause que ie meurs presentemēt. Dont ie me tiens heureux & remercy de tresbon cœur mon Dieu, de m'auoir faiēt tant

de grace. Je vous prie croire que 214
l'inconuenient adueni a ceux de
Vassy, estre adueni contre ma vo-
lunté: car ie ny allay oncques avec
intention de leur faire aucune of-
fence, l'ay esté defendeur non ag-
gresseur. Et quãd l'ardeur de ceux
qui estoient avec moy, me voyant
blessé leur fait prendre les armes,
Je fey tout ce que ie peu, pour pa-
rer leurs coups, & garder que ce
peuple ne receut aucun outrage.

l'ay désiré & pourchassé par
tous les moyens qu'il m'a esté pos-
sible vne bonne paix, & qui ne la
desire n'est point homme de bien,
ny amateur du seruice du Roy. Et
honnny soit qui ne la veult.

Je vous prie remōstrer a la Roy-
ne qu'elle la face, pour la conser-
uation de son Royaume, qui est

tant affligé que s'il demeure quel-
que temps en ce miserable estat,
l'enfant ne pourra heriter aux biens
de son pere, ny le seigneur mainte-
nir ce qui est sié. Il vaudroit mieux
estre ailleurs beschant la terre. Tel-
lemét que si Dieu ny remedie, i'ay
pitié de ceux qui demeureront a-
pres moy. Il est vray que le moyé
de la paix est hors de la puissance
des hommes pour les voluntez ex-
orbitantes, & les cœurs trop en-
durcis. De sorte qu'il fault que ce
bien aduiéne a ce pauure Royau-
me, seullement par la volunté de
Dieu: il nous la dónera quád il en
fera temps. Et quand nous aurons
appaisé son ire, par nostre conuer-
sion de vie. Il est nostre pere &
nous sommes ses enfans. Il scait
mieulx que nous mesmes ce qui

nous est proffitable. C'est luy de ²¹⁵
qui il fault attendre toutes bon-
nes choses, car le mōde n'est plain
que de tout mal, de misere & de
calamité. Il luy plaist qu'il soit ain
si pour exercer nostre foy, &
nous garder de mettre icy nostre
fiance. Et vous mes amys & serui-
teurs qui auez pris pour moy tant
de peines, ie n'ay pas faict beau-
coub pour vous, si ay ie faict ce
que i'ay peu. Et si mieux ie pou-
uoys ie le feroys volūtiers. Ie vous
prie si la colere m'a quelque foys
inuité a vous dire ou faire chose
qu'il vous ayt despleu me le vou-
loir pardonner. Et si a quelqu'un
de vous, ou a d'autres, ie me
trouuois redeuable d'aucune deb-
te dont il ne me souuienne point,
i'entens qu'a la premiere demãde,

il y soit incontinent satisfait.

O mon Dieu que grande est ta clemence & benignité enuers ta creature, enuers ton pauvre seruiteur. Tu mas departy en ma vie plusieurs grands bienfaictz, tant d'honneurs & de prosperitez, & tant de faueurs. Mais mon Dieu, toutes ne font rien au pris de celle que tu me fais de m'appeller a toy. O heureuse la playe qui en si peu de temps me deliure de ceste prison terrestre & me meine en la celeste habitation, vers toy mon Dieu qui es le salut, le bien seul & assureé ou nous debuons pretendre. Ou i'espere de tout mon cœur & aspire de paruenir, non point par mes merites, ny par mes œuvres qui sont trop imparfaites, car ie ne suis que peché. Mais par

216
ton infinie bonté & misericorde,
par le merite du sang espandu de
ton Filz, mon Sauueur. Je metz
tous mes pechez sur mes espaul-
les, & les iette a tes pieds, à fin que
tu les reçoynes & me laues dans
le sang de ton filz Iesuchrist.

O Trinité diuine & incompre-
hensible, Troys personnes en vne
Deité, soyez moy adiourd'huy
secourable : Ne permetz point
que pour mes faultes l'ennemy v-
se de sa puissance sur moy. Tu
m'as promis, mon Dieu, que tu
receptueras la conuersion du pe-
cheur, toutes les foys qu'il se re-
pentira de ses faultes. Regarde
mon humilité, mon desplaisir, &
ma ferme esperâce, Esperance qui
n'abuse point & ne cõfond iamais,
car elle est appuyée sur la roche

de verité sur tes saintes promesses, qui ne furent onques vaines, & ne peuuent faillir. N'entre point en iugement avec ton seruiteur. Je demande ta misericorde qui est infinie, qui surmonte l'infinité de mes pechez. Fay moy participant de la mort de ton cher filz. Qui a vaincu la mort & le peché du monde. Confirme moy de ton Saint Esprit. Metz dedans mon cœur avecque ton doigt diuin, la foy & la confiance en ton souuerain aide iusques au dernier souspir de ma vie. Embraze mon esprit de ta charité à fin qu'il ne pense qu'en toy, qu'il ne desire que toy. Et ne permetz que mes tétations soyent par dessus mes forces. Or mon Dieu ie sens desia ta promesse accomplie, Je me sens estre au nombre

217
bre de tes esleuz. Dont ie te rendz
infinies graces, ie voy tes saincts
bras ouuerts pour me recepuoir
aux felicitez eternelles, pour me
faire viure entre les bien heureux.
O mon Dieu ie n'ay plus aucune
doubte de mon salut, Il n'y a plus
qu'vn peu d'espace qui me garde
d'aller a luy. Je suis venu au bout
de mon voyage, ie n'ay plus que
le trauers d'vne rue a passer.

Abrege moy, mon Dieu ce passa-
ge: Non point pour me deliurer
de mes peines, car ie me contente
de ce qu'il te plaist, saichant bien
qu'il n'y a tribulation qui soit di-
gne de la future gloire. Mais ie de-
sire ce partement pour bien tost
veoir ta diuine face.

Or mon redempteur Iesuchrist
ie me voys presenter au Sainct Sa-

D

crement de ton precieux corps, ou
tu es present realement & en essen-
ce, ainsi que tu l'as dict. Pour le re-
cepuoir en toute humilité, & me
nourrir de ceste diuine pasture,
pour me fortifier en l'imbecillité
de ma chair par ta chair: & me
conioindre & vnir inseparable-
ment avecques toy, combien que
ie sois du, tout indigne d'vne tel-
le grace.

F I N.



DEPLORATIO IN
cædem F. Lotharingi
Ducis Guisij.

*Non acie, aut iusto domitum sub Marte
cadentem.*

Inuictum bello attonitæ videre cohortes.

*Guisiaden, veterum genus alto à sangui-
ne regum:*

*At Regi oppresso, ac patriæ suprema ruiti
Præstantem officia, Aureliæ sub mœni-
bus vrbis*

*Tergemina insidiis traiectū pectora glande
Prædonis scelere infando, ac furialibus
ausis,*

*Cum lacrymis, questuq; ingenti exerci-
tus omnis*

Efferri inter signa ducem victricia vidit.

215
O nimum duris bellorum erepte periclis.
Tu patria in medijs alieno tempore castris
Innocuo altrices maculasti sanguine terras.
Illum & Rex, proceresq; omnes, orbatq;
castra,

Hispanusq; acer, Gallorumq; inclita pubes
Fortiaq; Heluetia fleuerunt robora gentis.
Illum Ister, Renusq; illu Mauortia tellus
Ausonia, cunctiq; orbis fleuere recessus.
Desinite immenso tandem indulgere dolori,
Fida illi pace atque armis, dum fata sinebat,
Pectora: iam miseros oculis auertite luctus.
Si cui vnquam benefacta viam fecere me-
renti

Ad superos, pietasq; & mens sibi conscia
recti:

Illum stelliferi super alta volumina caeli
Post miserae arunas & dura lubricavit
Sublatum heroas inter catusq; piorum
Digna nobilibus referentem praemia curis
Credite perpetuis diuim requiescere seclis.

At te florentis primo sub vere iuuenta
Magnanimo genitore satum, praclara
parentis

A teneris exempla acuant: te viuida virtus
Excitet ad certos matura etate triumphos.

Sume animos: veniet fatis instatibus etas,
Cum Regia quae uo, duri sub tempore belli
Ac patriae angustis magno molimine rebus
Victor auis dignas referes ac sanguine
palmas.

R. C. F. A.

210



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is mostly obscured by the stamp and the paper's texture.



